

ABONNEMENTS.

Un mois. 4 fr.
Trois mois. 11 »
Par la poste. 15 »
En N°. 20 »
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIEGE.

ANNONCES

20 centimes par ligne.

On s'abonne

au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

ALLEMAGNE.

HANOVRE, LE 27 SEPTEMBRE. — Un nouveau décret défend les conversations sur des objets de politique et enjoint aux officiers sous leur responsabilité personnelle d'arrêter sur les lieux toute personne qu'ils soupçonneraient s'entretenir publiquement des affaires de l'état.

(Correspondant de Hambourg.)

ANGLETERRE. — Londres, 5 octobre.

La France, l'œil ouvert sur ses intérêts et pressée par M. Pontois, ancien ambassadeur à Washington, a reconnu l'indépendance du Texas; nous allons perdre l'avantage de la meilleure union commerciale du monde.

(Morning-Chronicle.)

Le bruit court à l'administration des postes que des étiquettes timbrées, collées avec de la gomme et fixée du côté de l'adresse des lettres, seront le moyen employé pour l'exécution du nouvel acte relatif au droit de poste.

(Standard.)

Une cause assez singulière a été plaidée ce matin devant le lord-maire. Les Bédouins dont l'engagement est terminé ont partagé entre eux leurs bénéfices.

Le lord-maire à l'interprète qui représente les autres Bédouins: Pourquoi voulez-vous emmener cet homme? — L'interprète: Pour son bien; et d'ailleurs il a deux femmes dans son pays.

FRANCE. — Paris, le 6 OCTOBRE.

Ce matin, Mohame Tal'at Effendi, chargé d'affaires de la Porte ottomane à Paris, faisait visite au corps diplomatique.

Le journal la Presse annonce que M. Pontois vient de partir pour son poste, emportant des instructions précises et conçues dans un esprit tout nouveau. Le cabinet se déclare franchement, désormais, en faveur de Méhémet-Ali, mais il agira officieusement sur lui, pour qu'il se désiste de quelques-unes de ses prétentions.

Il pleut des comités de réforme électorale. On lit dans le Temps:

Nous apprenons ce soir qu'un troisième comité électoral va se former à côté de celui de MM. Laffitte et Dupont (de l'Eure). S'il n'y a pas erreur, celui-ci se composerait de MM. Larabit, Carnot, Cormenin, de Thiers, Garnier-Pagès, qui doivent se réunir, dit-on, demain à midi.

Le comité, présidé par M. Odilon-Barrot, sur la réforme électorale, vient de rendre publique la note suivante:

Les pétitions relatives à la réforme électorale, que les signataires désirent faire parvenir à la chambre, par l'intermédiaire du comité, présidé par MM. Laffitte et Dupont (de l'Eure), devront être adressées à MM. Arago et Martin (de Strasbourg), secrétaires, rue de Seine-St.-Germain, 8.

Le gouvernement vient d'assigner pour résidence aux généraux de l'armée de don Carlos entrés en France, les villes de Vendôme et de Bourges.

Le journal légitimiste la France publie une lettre de Bourges, en date du 2. En voici un extrait:

Feuilleton.

BEAUX-ARTS. — SALON DE 1839.

(10e et dernier article.)

MM. Kohler. — Pose. — Audeff. — Lange. — Bataume. — Dyckmans. — Madou. — Lauters. — Kreins. — Palania. — Delator. — Calamatta. — Erin Carr. — Versoyvel. — Mercuri. — H. Dupont. — Brown. — Simonau. — Baugniet.

Le lecteur se rappellera sans doute que l'arrivée tardive des tableaux envoyés par plusieurs peintres de l'école de Dusseldorf ne nous a pas permis d'en parler avant la fin de notre revue de la peinture; nous réparerons aujourd'hui cette omission.

M. Hyde de Neuville, qui, depuis peu de jours, était dans sa terre près de Sancerre, est venu à Bourges, et il a été on ne peut mieux reçu par toute la famille royale (celle de don Carlos), qui lui a fait l'accueil le plus bienveillant.

« On lit dans le Messager: « Don Carlos a fait demander au gouvernement français la permission de se retirer à Salzbourg, où la princesse de Beira possède d'assez grandes propriétés. Sa demande a été rejetée, et le gouvernement paraît décidé à ne lui donner de passeports à l'étranger qu'après l'entière pacification de la Péninsule.

« On assure que les candidats dont les noms suivent sont sur les rangs pour la place vacante à l'Académie française, par suite de la mort de M. Michaud: MM. Pariset, Victor Hugo, Vatout, Ancelot, Ballanche, Empis, Casimir Bonjour, de Norvins et de Balzac.

« Il existe un combat singulier entre l'industrie du Nord et celle du Midi; à l'aide des produits agricoles de la Flandre, on a commencé par détruire le monopole des esprits et des alcools de Montpellier et de Bordeaux; cette dernière ville s'en est vengée en réclamant et obtenant le dégrèvement des sucres coloniaux.

« Pendant le mois dernier il a été consommé à Paris 617 vaches de plus que pendant le même mois de 1838. Cette augmentation considérable dans la consommation des vaches est attribuée à la cherté toujours croissante des bœufs, et le Journal du Commerce en prend occasion d'insister de nouveau pour l'abaissement des droits à l'entrée du bétail étranger.

« Le forage du puits de Grenelle est arrivé maintenant à la profondeur de 1495 pieds. M. Mulot s'est engagé à creuser jusqu'à 1500 pieds, mais il est prêt à poursuivre les travaux, si la ville de Paris, pour le compte de laquelle ils s'exécutent, en témoigne le désir.

« On lit dans le Journal du Commerce, de Lyon, du 1er octobre: « Voici un fait tellement extraordinaire et bizarre, que nous le considérerions comme incroyable et imaginaire si l'authenticité ne nous en était garantie par les personnes les plus dignes de foi:

« Le sieur Gile, maréchal-ferrant et propriétaire d'une voiture publique, demeurant commune de Caluire, cours d'Herbonville, 2, a pour conducteur un sieur Ardillot, qui, très-brave homme du reste, s'était absenté depuis deux jours et avait laissé sa femme dans la plus vive inquiétude.

« Mardi, 24 septembre, l'on aperçoit un cadavre accroché au chaînes d'un moulin amarré sur le Rhône le long du cours, en face du pavillon chinois. On retire ce cadavre, on l'amène à bord, et là à ses vêtements, pantalon, veste et gilet de velours, à sa figure et même à la coupe de ses cheveux, il est positivement reconnu pour Ardillot, par son maître, par plusieurs amis et par sa femme elle-même, qui se précipitant sur son corps et le serrant convulsivement dans ses bras; se livre au plus violent désespoir, à l'expression des plus légitimes regrets.

« On se transporte à la mairie de la Croix-Rousse; l'acte de décès est dressé dans les formes légales, et le corps est inhumé avec le cérémonial civil et religieux.

« Cependant un des amis d'Ardillot, qui lui avait proposé quelques jours auparavant de faire une partie de plaisir en commun, voulut recueillir des informations sur les causes qui avaient amené la mort si déplorable de son ami.

« L'ami entre chez le sieur Chameau et lui demande s'il n'a pas vu Ardillot depuis long-temps. Celui-ci, qui était dans une pièce voisine, entendant prononcer son nom, et pensant que c'est la police qui le fait rechercher à la requête du sieur Gille, se présente pour se justifier, en disant, que les 40 fr. de Gille sont intacts dans sa poche, et que, s'il s'amuse, c'est avec son propre argent.

« Toutefois il est forcé de céder à l'évidence, et quand il est un peu revenu d'un étonnement facile à concevoir, mais dont pourtant il lui est encore impossible de se rendre compte, il entraîne Ardillot et le conduit chez sa femme qui, frappée aussi de cette apparition inattendue, a peine à en croire ses yeux, et se jette enfin dans les bras de son mari avec autant d'effusion de tendresse et de joie, qu'elle avait manifesté de douleur et d'angoisses en se précipitant l'avant-veille sur son cadavre!

« Quel est maintenant le mot de cette énigme? Que l'individu dont le cadavre a été retiré du Rhône avait, par la figure, par la taille, par la coupe des cheveux et par les vêtements, une similitude frappante avec les vêtements, les cheveux, la taille et la figure du brave Ardillot qui, tout vivant qu'il est sur la terre, à la grande satisfaction de sa femme, de son maître et de ses amis, n'en est pas moins bien mort sur les registres de l'état-civil de la Croix-Rousse.

« On ignore quel était le malheureux noyé, si parfait ménechme d'Ardillot; et si l'on ne vient point à le découvrir, il est difficile de savoir comment, pour rétablir celui-ci dans ses droits de citoyen, se terminera une affaire si étrange qu'il ne s'en est peut-être jamais rencontrée d'analogue.

NOUVELLES D'ORIENT.

D'après les lettres d'Alexandrie du 16 septembre, Méhémet-Ali avait été indisposé, mais il s'était bientôt rétabli. Il n'y avait rien de nouveau en politique. Nous avons cependant remarqué les lignes suivantes dans une lettre du 16, publiée par le Sud de Marseille du 5, que nous venons de recevoir par voie extraordinaire:

« Par le dernier paquebot, M. Cochelet, consul général de France, a reçu pour instructions du maréchal Soult, de prévenir Méhémet-Ali, que la France ne saurait appuyer les prétentions excessives qu'il a notifiées, sans faire une guerre européenne; qu'en conséquence elle l'engage à borner ses exigences aux concessions qui lui ont été faites et à restituer la flotte; que si la France avait promis de défendre le vice-roi lorsque contre toute justice et bonne foi, il fut attaqué par l'armée turque, c'était alors pour défendre le statu quo qui a fait place à une situation nouvelle.

« M. Cochelet est en outre chargé d'assurer au vice-roi que la France ne participera pas cependant aux démonstrations hostiles qui pourraient être faites contre lui, et qu'elle s'opposerait même par les armes à une invasion de toute puissance européenne en Egypte.

« Méhémet-Ali, encore très-faible lorsqu'il a reçu cette notification, en a été vivement affecté, et l'on ne peut préjuger la détermination qu'il prendra.

« PS. On nous assure en ce moment (8 heures du soir) que le vice-roi n'a encore donné aucune réponse à Cochelet. M. Caillé est encore ici, il ne partira pas par ce paquebot.

Nous convenons qu'il ne mérite pas ce silence. Le tableau de M. Dyckmans représente le Lever d'une jeune fille. Le peintre semble s'être attaché surtout à l'exécution matérielle; car de pensée, il n'y en a point. Ce n'est pas que nous lui reprocherions; le genre comporte surtout cette absence de sujet, et combien de peintres flamands et hollandais des anciennes écoles qu'on admire et qui n'ont pas pensé une fois en leur vie! Nous l'oserions donc ce qu'il y a à louer dans le Lever d'une jeune fille, la vérité des étoffes, le fini du dessin, la couleur du peintre qui s'est fixé tout à fait depuis trois ans; mais nous espérons que M. Dyckmans qui ne manque pas d'esprit, appliquera toutes ces qualités nouvellement acquises à un sujet moins simple.

Nous avons promis aux aquarellistes de leur consacrer la place qu'ils méritent dans notre revue. Nous allons tenir parole. L'aquarelle n'est pas une spécialité de l'art dont il faille faire fi. Prout, célèbre aquarelliste anglais, s'intitule avec orgueil painter in Watercolours in ordinary to H. M. (peintre ordinaire en couleurs à l'eau de S.M.)

Chez nous, M. Madou aurait raison de ne pas être moins fier. C'est un véritable artiste qui fait avec son petit pinceau de blaireau ce que bien d'autres tenteraient en vain avec leur brosse immense. M. Madou affectionne particulièrement les costumes pittoresques, le moyen âge avec ses mille couleurs et par-dessus tout le seizième siècle. Cette époque si colorée de l'histoire des provinces flamandes revit tout entière sous son pinceau.

Au lieu de se traîner à la remorque de la foule, de s'attaquer aux grandes scènes historiques où il aurait rencontré cet infortuné d'Edmond tant de fois massacré, il a le bon goût de se tenir dans une sphère moins ambitieuse, où il ne déploie pas un mince talent. Ce qu'il veut nous montrer, c'est le 16e siècle du côté comique. Aussi voyez-le pénétrer dans les cabarets et dans les corps-de-garde. Comme il caricature bien le gros bourgeois enseveli sous son épaisse armure, ou l'homme de loi éfflanqué, se balançant dans sa cuirasse trop ample, comme une noix desséchée. Nous suivrons avec intérêt M. Madou dans la voie où il est entré. Avec l'esprit qu'il a, il pourrait faire une espèce de Satire Ménippée des lottes religieuses et politiques qui am-

aussitôt du reproche de manquer de transparence. Nous citerons surtout cette arête de rochers bleus qui court à gauche, où le peintre fait deviner d'immenses forêts, sans qu'on puisse se rendre compte, en y regardant de près, du procédé qui produit cette savante illusion. Du reste, tout est supérieurement traité dans ce tableau, la couleur des eaux, les massifs de verdure qui revêtent les rochers, et surtout la disposition pittoresque des fabriques qui en couronnent le sommet. M. Pose, dont le nom n'était guère connu que de quelques amateurs en Belgique, est un peintre du plus grand mérite. Le défaut de transparence dans le tableau de M. Aldoff, représentant, je crois, un commencement de débâcle du Rhin, n'est pas aussi facile à expliquer. Tout le fond de brume est d'une grande vérité, quoiqu'il donne de l'uniformité et une teinte plate à cette partie du tableau.

De nouveaux tableaux sont arrivés encore. M. Baume a envoyé deux toiles dont chacun dit beaucoup de bien. On n'a pas oublié son charmant Intérieur d'école du salon de 1836; ce nouvel envoi est digne de sa réputation. On compte encore sur un tableau de M. Bossuel. Quelque regret que nous en éprouvions, nous ne pourrions attendre pour juger les nouveaux envois que la commission consentirait à recevoir. Les meilleures choses comme les pires doivent avoir une fin; ainsi des revues de salon que les peintres rangent dans la dernière catégorie. Personne ne pourra trouver mauvais que nous, pour qui l'affaire a été chaude, nous aspirions vivement après les douceurs du repos. Le tableau de M. Dyckmans sera le dernier dont nous parlerons dans le courant de cet article. On nous a reproché de nous être tenu sur l'œuvre d'un peintre à qui l'exposition de 1836 a fait tant d'honneur.

L'article suivant du Morning-Chronicle mérite d'être remarqué :

« La Russie commence à mieux entrer qu'on ne le pensait dans les vues des autres puissances. Nous tenons de plusieurs sources que la Russie a accédé aux vues des autres puissances dans l'intérêt de la conservation de l'intégrité de l'empire ottoman. Cette intégrité ne peut pas être conservée si l'on permet à Méhémet-Ali de s'en constituer le juge et l'arbitre. Les puissances européennes, après avoir contracté un engagement solennel, ne peuvent pas se tenir dans l'inaction et oublier leur promesse. Il n'est pas une puissance, pas un gouvernement (la France exceptée) qui veuille préconiser cette inaction. Il est à regretter que l'inaction soit la politique de la France, parce qu'en dernière analyse, après avoir négocié, essayé, attendu et fait tous les efforts possibles pour assurer l'appui et le bon vouloir de la France, les autres puissances se verront forcées à la fin d'agir sans elle. »

« A de telles déclarations, la réponse serait facile, pour un gouvernement qui sentirait sa force, et que l'on saurait décidé à s'en servir. »

En reproduisant les lignes qui précèdent, le Journal des Débats les accompagne des observations suivantes :

« Nous sommes à peine surpris de ces réflexions, dit-il, mais elles auraient un incontestable caractère de gravité, si nous devions y voir autre chose que l'expression de la pensée du journal anglais. La presse anglaise, en général, ne nous a pas habitués à concevoir une assez haute idée de la réserve et de la discrétion de son langage à l'égard de la France, pour que nous n'hésitions pas encore à prêter aux paroles du Morning-Chronicle toute la signification qu'elles comportent. Nous aimons à croire que des communications de cette importance seraient présentées sous une forme moins légère ; et, quant à présent, nous ne voulons voir dans le langage de la feuille anglaise qu'une de ces boutades qui sont reproduites assez souvent depuis quelque temps, et auxquelles une répétition trop fréquente finit par ôter de leur prix et de leur mérite. »

NOUVELLES D'ESPAGNE.

On écrit de Madrid, le 29 septembre : « Il manque encore trois députés pour compléter le nombre exigé par la constitution avant que l'on puisse voter des projets de loi. »

« On regarde la dissolution comme une mesure arrêtée par le ministère, et l'on croit que la prorogation sera décrétée provisoirement dans un bref délai. »

La correspondance partie de cette capitale pour Saragosse le 22 du mois, a été interceptée et brûlée par les factieux. (Gazette de Madrid.)

HOLLANDE.

On lit dans l'Avonbode : Ce que nous disions hier concernant les difficultés apportées à la marche des travaux de la commission mixte d'Utrecht, nous est confirmé par une lettre de La Haye. Suivant cette lettre, la Belgique élèverait constamment de nouvelles prétentions afin de rogner ou de supprimer tout-à-fait les 5 millions dus par elle, ce qui rend la conclusion de la question extrêmement difficile.

Le Bredasche-Courant nous apprend que, par suite d'une convention postale, conclue ces jours-ci entre la Belgique et la Hollande, le service régulier entre Breda et Anvers se fera, à dater du 16 de ce mois, en 5 heures et 1/4, de manière que les courriers français et belge arriveront à Breda à 10 heures moins un quart du soir.

Hier déjà, un inspecteur belge et le directeur de ce bureau de poste ont fait un essai avec une voiture construite à Bruxelles dans ce but, et il a complètement réussi.

BELGIQUE. — Bruxelles, le 7 octobre.

Un événement bien malheureux est arrivé avant-hier dans des bureaux du gouvernement provincial à Bruxelles, M. Louis, ancien militaire décoré de la légion-d'honneur, domicilié à Jodoigne avec sa famille, était venu pour des renseignements, près du chef de division; à peine avait-il dit deux paroles qu'il tomba à la renverse d'un coup d'apoplexie foudroyante. Les plus prompts secours lui furent donnés par plusieurs médecins; MM. Marteau, Froimont et Deridder sont arrivés sur les lieux, ainsi qu'un prêtre; tous les secours de l'art ont été inutiles, il avait cessé de vivre. Il a été transporté à l'hôpital St-Jean. C'est son fils qui est parti pour Nantes où il doit s'embarquer pour faire le voyage autour du monde à bord de l'Hydrographe.

Bruxelles, le 7 octobre. — (3 heures). — Pour une bourse du lundi, privée du cours de Paris servant ordinairement de boussole, il s'est traité un assez bon nombre d'affaires en actif espagnol, seule valeur alimentant la spéculation. Le prix d'ouverture 26 9/16 on ferme 26 5/8 argent, primes à un mois 28 dont 1 p.

ment l'indépendance de la Hollande. La matière est inépuisable. L'une des aquarelles exposées au salon de cette année par M. Madou représente une querelle de cabaret traitée dans le genre de Teniers. La garde arrive au moment où les couteaux vont entrer en danse. C'est une délicieuse composition. Nous ne faisons qu'un reproche à M. Madou; son coloris nous semble manquer un peu de chaleur et de hardiesse. Mais ce défaut, si c'en est un, ne diminue en aucune façon le grand mérite de ses aquarelles.

Citons ce paysage de M. Lauters représentant de belles masses de montagnes. M. Lauters fait tous les jours des progrès nouveaux. C'est une fort belle composition que ce paysage, où il n'y a peut-être à reprendre que la direction un peu uniforme des grandes lignes du fond. M. Kreins a exposé une belle sépia, représentant la fable : le Loup et l'Agneau. Ne nous arrêtons pas au sujet des animaux n'occupent qu'une place fort secondaire dans cet intérieur de forêt, où l'on remarque surtout de pittoresques amas de verdure, des chemins qui se perdent bien loin dans le mystère du bois et ce qui n'est pas un paradoxe, même quand il ne s'agit pas d'une sépia, une grande énergie de coloris. Nous aurions manqué à ce que nous devions aux arts modestes, si nous n'avions pas fait de MM. Lauters et Kreins l'éloge qu'ils méritent.

De la peinture à l'eau passons à la peinture au pastel. Connaissiez-vous rien de délicieux comme un portrait au pastel, mesdames? Le pastel est fragile comme la beauté; il passe comme la jeunesse; c'est peut-être ce qui fait que je l'aime tant. On ne tient qu'aux choses que l'on craint de perdre. Nos grand'mères adoraient le pastel. C'est là encore un trait de folie, entre mille, de ce joyeux seizième siècle qui savait qu'il allait finir et se moquait du qu'en dira-t-on de la postérité. Nos grand'mères aimaient le pastel, parce que le pastel aime essentiellement les boutons de rose, et de combien de roses n'a-t-il pas fait dépense? Roses dans les cheveux, roses sur les joues, roses se jouant sur le lys et l'ailbâtre; le pastel était M. Dorat tout entier, comme M. Dorat était un poète au pastel. Cependant ce genre adorablement faux a compté un grand artiste, Latour, dont malheureusement les portraits s'effaçaient et disparaissaient peu à peu.

Car le pastel, vous ai-je dit, a le sort des roses qu'il aime tant. Nous avons beau faire, nos belles grand'mères et leurs coiffures à triple étage

Fonds de l'Etat : Dette active 2 1/2 p. c. 55 1/2, 5 p. 101 P., 4 p. c. 92 1/2 P., 5 p. c. 70 7/8 A. Société Générale titres en nom B. 735 P., Société de Mutualité 1020 (102) A., Banque de Belgique 740 (74) P., Société de commerce 1092 50 109 1/4 A.

Le marché des huiles est toujours calme; point de variations sur les derniers cours.

Anvers, deux heures 5/4 — par voie télégraphique — Ardoin 26 9/16 5/8. Amsterdam, 26 septembre (3 heures.)

Il s'est fait aujourd'hui beaucoup d'affaires à la Société des Fonds Publics; la Dette active était mieux tenue, 52 7/8 et 52 15/16, 5 p. c. 58 3/4; Société de commerce 175 1/4, Ardoin 26 15/16; coupons 24.

LIÈGE. LE 8 OCTOBRE.

INAUGURATION DU CHEMIN DE FER DE SAINT-TROOND.

Le départ du Roi par un convoi spécial a eu lieu hier vers dix heures du matin. S. M. est montée à la chauscée de Laeken, accompagnée de MM. Detheux, ministre des affaires étrangères et de l'intérieur; le comte d'Arschot, grand maréchal du palais, le général Nypels, aide-de-camp du Roi, et M. Masui, directeur du chemin de fer. Arrivé à Malines, M. Techman, ingénieur en chef a pris place dans la voiture de S. M. Le Roi est arrivé à Tirlemont à 11 heures passées, de là S. M. s'est rendue en poste à St. Trond, où elle a été complimentée à la porte de la ville par le conseil municipal. Le Roi est descendu chez M. le bourgmestre.

Le convoi d'honneur est parti de Bruxelles à 10 heures et 1/4, composé de 50 voitures, où se trouvaient les autorités et les invités. Arrivé à Malines, M. Rodenbach, commissaire du district, a complimenté M. le ministre des travaux publics; on a attendu à Malines pendant une heure le convoi venant de Gand. A midi, les autorités et les invités des villes d'Ostende, Bruges, Courtrai, Gand, Termonde et Anvers se sont réunis au convoi d'honneur.

Le cortège s'est mis en marche pour Louvain au bruit des salves d'artillerie. Arrivé à la station de Louvain, M. Van Boeckel, bourgmestre de la ville a complimenté M. le ministre des travaux publics, l'harmonie de Louvain qui se trouvait à la station, a pris place au convoi d'honneur, avec les autorités, ainsi que les invités. Le convoi est parti à 1 heure et demie et est arrivé à Tirlemont à 2 heures. M. Vandormael, bourgmestre, accompagné des échevins, attendait M. le ministre des travaux publics sous une tente où ils se sont réunis. M. le bourgmestre a prononcé un discours, dans lequel il a rappelé les bienfaits du chemin de fer et les grandes communications avec les provinces du Limbourg, qui feront la prospérité de la Belgique. M. le ministre des travaux publics a répondu qu'il partageait la satisfaction que cause cet événement, et que cette province trouvera de l'appui dans le gouvernement. Ensuite M. Vandenhove, échevin délégué par le conseil municipal de Saint-Trond, a prononcé un discours, exprimant sa reconnaissance pour le zèle que M. le ministre a mis à l'achèvement de la station du chemin de fer dont le gouvernement faisait l'inauguration.

M. le ministre a répondu qu'il remerciait le conseil municipal de St-Trond, et qu'il ferait tout pour continuer ce qu'il a si bien commencé et pour compléter les communications dans la province de Limbourg.

Le cortège s'est mis en marche ayant en tête le convoi de St-Trond. A la station de Landen le convoi ne s'est pas arrêté, et M. le bourgmestre n'a pu prononcer le discours qu'il avait préparé. A la station de Velem, M. le bourgmestre de cette commune a adressé à M. le ministre un discours où il réclamait pour la province du Limbourg les mêmes faveurs que celles dont jouissent les autres provinces. M. le ministre a répondu que, par suite des événements politiques, il n'avait pas dépendu de lui que les communications par chemins de fer ne fussent ouvertes plus tôt, a donné l'assurance qu'un projet de loi serait bientôt présenté aux chambres pour les continuer immédiatement.

On est arrivé à la station de St.-Trond à 3 heures. Cette station est située aux abords de la ville. Le roi se trouvait sous le pavillon qu'on y avait transporté de Bruxelles.

On y remarquait MM. les ministres de l'intérieur et des affaires étrangères; et des travaux publics; MM. d'Arschot, grand-maréchal du palais; Peeters, président du conseil provincial; plusieurs membres de ce conseil et les employés supérieurs du chemin de fer.

Deux autres pavillons, également décorés, étaient destinés, l'un en face de celui du roi aux invités, et l'autre à gauche aux autorités communales. M. Peeters, président du conseil provincial, a prononcé un discours, rappelant au roi l'abandon d'une partie de la province qui a produit tant de sensation dans cette contrée, sensation dont l'opinion publique ne pouvait être tempérée que par l'ouverture du chemin de fer, qui vient seulement d'avoir lieu, tandis que les autres provinces sont déjà en possession de cette communication, si avantageuse pour toutes les es-

pâissent de plus en plus dans leurs cadres, et leur source s'éloigne de nous comme Eurydice entraînée dans le séjour des ombres. Le salon de 1859 ne compte qu'un seul tenant au pastel, M. Patania; c'est un genre qu'il est fait pour ressusciter en Belgique. M. Patania est plus qu'un simple portraitiste; c'est vraiment un artiste. Il comprend les grâces féminines d'un joli visage, et il sait les faire valoir: qualité indispensable de la peinture au pastel, car le pastel est l'humble esclave de la beauté. M. Patania n'a qu'un défaut à nos yeux; c'est qu'il prend son genre un peu trop au sérieux. Il s'étudie à être naturel; il a peut-être tort. Un grain de manière ne nuit pas au pastel.

Mais vous préférez peut-être la miniature, mesdames? Cela peut se porter en bague, en bracelet, en épingle. La miniature ne manque pas au salon de 1859. M. Edouard Delatour continue à y conserver sa supériorité. Après lui, viennent M. Ducaju et Mlle. Van Assche que nous faisons un devoir de citer.

Je crois vraiment que j'allais oublier un peintre qui est cependant le plus ancien que je connaisse. Salomon a dit: Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Nous en demandons pardon au plus grand artiste des temps bibliques. Le soleil vient de lui donner un démenti. Il y a les dessins au Daguerrottype. Beaucoup de personnes ont été désappointées à la vue des résultats d'une invention à bon droit traitée de miraculeuse par la presse française.

Ces personnes me rappellent ce monsieur qui en voulait au facteur de son quartier de ce qu'il ne lui apportait plus de lettres. Il faut prendre les résultats du daguerrottype tels qu'ils sont. Cela est ainsi et c'est assez beau comme cela. Sans doute l'invention n'en restera pas là. Mais au point où nous la voyons, il suffit d'examiner la vue du Louvre, dont le roi, pour qui M. Daguerre l'a prise, a bien voulu embellir le salon, pour juger des avantages immenses que la science et les arts mêmes peuvent en tirer. Après cela, aimons nous mieux ce que fait la main de l'homme? Sans doute, parce que la représentation rigoureuse de la réalité a trop souvent pour nous tous les charmes d'un axiome et toute la variété d'une équation. Ce n'est pas le soleil qui manquera plus d'une fois aux tableaux Daguerrotypes, c'est le souffle de vie que l'homme seul peut donner, qu'aucun

procédé mécanique ne remplace, et qui est le secret de cet incessant foyer de création qu'on a nommé l'art. Les épreuves tentées par M. De-waeme et Jobard, sont assez peu satisfaisantes l'une et l'autre. Il y a sans doute, encore une pratique à acquiescer qu'ils posséderont plus tard. Si c'est la faute du soleil, l'occasion a été belle tous ces jours-ci de lui faire prendre sa revanche.

Parlons de la gravure. Grâce à M. Calamatta, ce n'est pas un des genres les moins intéressants de l'exposition de 1859. On sait quel admirable artiste c'est que M. Calamatta. Sentiment exquis de l'art dont il est appelé à élever les chefs-d'œuvre, couleur puissante, dessin délicat et fini, son burin possède tout ce qui faisait autrefois les grands graveurs. Il suffit de voir comme M. Calamatta dessine pour comprendre comment il en est arrivé à la perfection de son art. La Françoise de Rimini, d'après M. Ary Scheffer, et la Joconde, ce beau portrait de Léonard de Vinci que le Louvre possède, sont des dessins qu'on ne saurait trop louer. Dès à l'occasion de l'exposition de Gand, nous avons fait l'éloge de la gravure du Van de Louis XIV, d'après M. Ingres; nous avons également fait une mention particulière du portrait de Mme. Sand, qui se trouve être plus que jamais de circonstance par la position nouvelle que cette femme étrange va prendre dans la littérature. Ces planches ainsi que la gravure du masque de Napoléon, se trouvent au Salon de Bruxelles. Mais ce que nous n'avions point vu à Gand, et qui mérite assurément d'être cité, c'est le beau portrait de M. Guizot, d'après M. Paul Delarocbe. On dirait que le burin de M. Calamatta, si souple et si gracieux d'ordinaire, a voulu se faire aussi sévère, aussi colérique, et que les traits puritains de cet apôtre ébêché du dogmatisme constitutionnel, et certes il y a réussi: Nous tomberions dans les redites si nous passions en revue toutes les compositions envoyées par M. Calamatta au Salon de Bruxelles et qui sont au nombre de douze. Nous terminerons bien en disant que le gouvernement a fait preuve d'un goût éclairé en attachant ce grand artiste à l'école royale de gravure, mais nous craindrions qu'on nous traitât de ministériel. Nous attendons avec impatience le jour où nous pourrions juger des résultats des solides leçons qu'il donne aux élèves de cet établissement.

Le professeur de l'école de gravure d'Anvers, M. Erin Corr, continue de

procéder à la gravure d'un portrait de M. de Waelhens, et qui est le secret de cet incessant foyer de création qu'on a nommé l'art. Les épreuves tentées par M. De-waeme et Jobard, sont assez peu satisfaisantes l'une et l'autre. Il y a sans doute, encore une pratique à acquiescer qu'ils posséderont plus tard. Si c'est la faute du soleil, l'occasion a été belle tous ces jours-ci de lui faire prendre sa revanche.

Le discours a été couvert d'applaudissements et suivi des cris de: vive le roi! S. M. a répondu assez longuement en assurant au conseil qu'elle n'avait pas perdu de vue les intérêts si précieux de la province, et qu'elle ferait tout ce qu'elle pourrait pour assurer sa prospérité. Ensuite, M. le bourgmestre a prononcé un discours où il a présenté tous les avantages de la communication du chemin de fer, ainsi que les besoins de la commune. Le roi a répondu peu de mots et avec beaucoup de bienveillance au discours de M. le bourgmestre.

Le cortège s'est mis ensuite en marche et s'est dirigé vers l'Hôtel-de-Ville, précédé des diverses harmonies, sociétés d'harmonies, et des autorités civiles et militaires. Un banquet de 70 couverts était préparé dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, qui avait été décorée avec beaucoup de goût. On y remonta à la droite de S. M. le président du conseil; à sa gauche, le bourgmestre, et en face du roi, les ministres des affaires étrangères et des travaux publics; à leur droite, M. Van Bomel, évêque de Liège, et à leur gauche, M. d'Arschot et M. Masui, Techman, Simons, Vifquin, etc.

Le toast du banquet a été porté au roi par M. Peeters, président du conseil, qui a été vivement applaudi. S. M. a répondu qu'elle ne négligerait rien pour la prospérité de la province. Le roi est parti à 8 heures en poste jusqu'à Tirlemont où il a repris le convoi spécial, pour se rendre à Bruxelles où S. M. est arrivée vers onze heures.

Le bal qui a eu lieu plus tard a réuni une nombreuse société. Un autre banquet a été donné à l'Hôtel de l'Europe par Mrs. Schneken et Parent, entrepreneurs des travaux. Il y avait plus de 80 convives. La plus grande cordialité y a régné. Vers la fin du banquet, MM. Simons et Vifquin y sont venus, un toast a été porté à ces messieurs, ainsi qu'au progrès et à l'union en Belgique.

L'illumination de la Grand-Place se faisait remarquer par des colonnes en verres de couleurs disposées avec goût et au-dessus desquelles un transparent représentait le génie de l'industrie.

On a eu beaucoup de peine à trouver à se loger; les hôtels étaient encombrés, beaucoup de personnes ont dû passer la nuit dans des voitures à la station, et chez des particuliers.

On nous écrit d'Aix-la-Chapelle 6 octobre :

Les travaux du chemin de fer Rhénan se poursuivent avec la plus grande activité: On a commencé les maçonneries au tunnel de Nirm, situé à une lieue d'Aix-la-Chapelle, et qui compte 2881 pieds de longueur. La section entre le tunnel et la ville sera ses jours-ci non-seulement achevée, mais parachovée, c'est à dire que les remblais et déblais, seront complètement arrangés, et que les billes seront tout-à-fait ferrées et recouvertes. Le viaduc de Borette est aussi très-avancé, et présente un aspect vraiment grandiose.

Les travaux n'ont pas ralenti non plus vers la frontière belge; une grande quantité d'ouvriers continuent à être employés au percement du tunnel sous le Bois-d'Aix, mais on n'est pas certain que cela continuera de même; car M. Oppenheim, banquier de Cologne, représentant 8000 actions, revenant récemment de Bruxelles, où il s'était rendu pour insister auprès du ministre des travaux publics, afin de hâter le commencement du chemin de fer à la frontière, a annoncé que, puisque la Belgique n'y mettait pas plus d'activité, il emploierait toute son influence pour faire arrêter les travaux vers ce pays; il ne veut pas, a-t-il dit, que l'on emploie des aujourd'hui un capital qui ne produira pas d'intérêt tant que la ligne ne sera pas complètement achevée.

Il vient de se former à Aix-la-Chapelle une société que son but utile et philanthropique recommande à l'attention du public, et qui mérite de trouver des imitateurs en Belgique; on les travailleurs forment la plus grande partie de la nation. Il s'agit de construire des maisons où les ouvriers pourraient habiter à meilleur marché et beaucoup plus commodément que dans les demeures sales et infectes qui leur ont servi jusqu'aujourd'hui.

Les nouvelles que nous transmet notre correspondant, nous démontrent d'avantage encore la nécessité d'insérer, dans le cahier des charges des adjudications qui vont avoir lieu à la fin de ce mois, une clause par laquelle l'entrepreneur s'oblige à commencer les travaux le lendemain de l'approbation, et à les continuer avec activité, de manière que l'achèvement ait lieu pour une époque fixée. Cette nécessité est d'autant plus pressante

... par suite de la stagnation des affaires à Verviers, une grande quantité d'ouvriers se trouvent sans travail et que l'humanité ainsi que l'ordre public exigent qu'ils soient occupés sans retard.

Vous insisterons aussi pour qu'une décision intervienne enfin sur l'emplacement de la station de Verviers et sur la direction à donner à la traverse de cette ville. Quelque soit le tracé adopté, il y aura des intérêts privés lésés, il y aura des mécontents ; mais que M. le ministre ait le courage de prendre une détermination, et qu'il ne craigne pas de faire ce que l'intérêt public exige.

Le Commerce belge, au sujet de l'arrangement des affaires de M. Cockerill, s'exprime ainsi : Des correspondances particulières annoncent qu'il s'agit d'un emprunt par hypothèque sur les immeubles, et garanties sur tout le matériel des établissements industriels appartenant à M. Cockerill.

On écrit de Liège, 6 octobre, au Commerce Belge : Une douzaine des meneurs des troubles de Gand se sont rendus dans notre ville, avec l'espoir de faire soulever les ouvriers, y compris ceux de Seraing et des environs ; ils comptaient que la crise financière forcerait à remettre le paiement des salaires ; mais ils ont été complètement trompés dans leur attente ; notre population fermement attachée à l'ordre, sachant que la seule issue est son bonheur, est restée calme ; plusieurs maisons de banques, averties de ces projets, se sont empressées d'offrir des fonds, s'il en était besoin ; les ouvriers ont eux-mêmes proposé de continuer leurs travaux, se reposant sur la seule parole de leurs chefs, s'ils n'étaient pas en mesure de les solder.

Par arrêté du roi en date du 28 août 1859, la démission donnée par le sieur Ernst (Lambert), de ses fonctions de professeur ordinaire à la faculté de droit de l'Université de Liège, est acceptée. Par arrêtés du roi en date du 4 septembre 1859 : Le sieur Nypels (Jean-Servais-Guillaume), professeur extraordinaire à la faculté de droit de l'Université de Liège, est nommé professeur ordinaire à la même faculté.

Un arrêté du 30 septembre, dispose : Art. 1er. La route de Liège à Bastogne, par Aywaille et Houffalize, est déclarée ligne de poste. Art. 2. Il est établi un relais à Aywaille, un second à Houffalize ; un troisième relais sera établi entre ces deux localités à l'endroit le plus convenable à déterminer par notre ministre des travaux publics.

Le tableau du chemin de fer, qui se trouve à la quatrième page du Politique, indique les départs tels qu'ils ont pris cours à partir d'aujourd'hui 8 octobre.

Le Messager de Gand annonce qu'une souscription a été ouverte à la Société de la Concorde en faveur des victimes des dernières Journées. En moins d'une heure, elle a produit 500 francs. On continue à souscrire. On annonce l'arrivée à Bruxelles de M. Minne-Barthe, bourgmestre de la ville de Gand, porteur de demandes formées par les fabricans gantois comme condition de la continuation des travaux ; on ne saurait tarder à les connaître d'une manière positive ; elles ont, dit-on, principalement pour but de prévenir toute introduction frauduleuse de tissus de coton étranger. (Emancipation.)

On écrit de Tongres : Depuis quelque temps des vaches atteintes de l'épizootie sont amenées des environs de Verviers au marché de Tongres et vendues comme saines. Pour éviter que ce trafic ne se renouvelle, nous apprenons que notre conseil communal va prendre des mesures pour que tous les bestiaux soient visités avant d'être introduits au marché, et ceux qui seront reconnus être atteints de cette maladie seront mis en fourrière.

On lit dans le Commerce Belge : Nous recevons et donnons place à la réclamation ci-après, signée de M. Depouck-Dupuich : « Toutes les fois qu'il s'est agi dans les journaux des employés de la commission de liquidation d'Utrecht, vous avez donné à MM. Nagant, marchand de tabac, rue Royale, et au chevalier Van Uckrem, le titre de secrétaire de cette commission, tandis que ces MM. n'en sont que les copistes.

Un des plus beaux châteaux du département du Nord, celui qui possède la vue la plus riche et la plus étendue peut-être de toute la France, est la veille d'être détruit. Il s'agit de l'ancienne demeure du général Vandamme, à Cassel. Cette magnifique habitation élevée et agrandie à grands frais, qui faisait l'objet de l'admiration des Anglais et des voyageurs qui s'arrêtaient pour la visiter, a été mise en vente en masse et n'a pu être adjugée. Les héritiers du général ont, dit-on, offert de la céder à la ville de Cassel pour une somme de 100,000 francs, afin que la seule curiosité du pays, celle qui fait la richesse et la réputation de la ville, ne fut pas détruite : cette proposition n'ayant pas été acceptée, on s'occupe en ce moment de diviser la propriété, le parc, les prairies et bois, en petits lots, qui, à l'heure où nous écrivons, sont déjà jalonnés et tracés. Ainsi, ce beau domaine d'où, par un temps serein, on découvrait les côtes d'Angleterre, la Manche, une partie de la Flandre et de l'Artois, plus de vingt villes et de cinq cents villages ; cette maison où les arbres rares et exotiques commençaient seulement à donner de beaux ombrages, va disparaître bientôt et le département du Nord, si pauvre en points pittoresques, complètera encore une curiosité de moins. (Echo de la frontière.)

Un déplorable événement a eu lieu presque en face de Saint-Germain-sur-Ay, et à la vue de ses habitants. Quinze Anglais de Jersey étaient venus pour affaires de leur commerce à la foire de Lessay, et venaient de se rembarquer dans le petit havre de Saint-Germain. Ils avaient déjà gagné le large sur la faible embarcation qui les avait amenés, lorsque tout-à-coup le vent se mit à souffler en tourmente. Quelques instants après une vague monstrueuse s'abattit en plein sur le bateau et le fit sombrer. Sans qu'il fût possible de leur porter secours, ces quinze infortunés ont péri avec l'équipage.

Les ponts et chaussées travaillent avec activité à améliorer la navigation de la Meuse depuis Sedan jusqu'à Givet. Sept millions qui doivent être dépensés en quatre ans en treize points, ont été accordés par les chambres. Ces travaux consistent principalement en dérivation et rectification du cours de la rivière. Ils offriront cela de particulier que le génie militaire sera appelé à y participer. Un canal, de quelques centaines de mètres, coupant un coude de plus d'une lieue, formé par la Meuse, à l'occident de la ville forte de Mézières, a été étudié et sera construit par les officiers du génie attachés à cette place. Ce canal passera dans les fossés de la citadelle ; c'est pour cela que la construction

œuvre nationale est incontestablement supérieur à celui de 1856. L'art est donc en marche. Nous ne sommes pas assez fat pour croire que nos articles puissent l'arrêter. En avant donc, en avant, hommes de talent et de patience, et laissez les biehés sur la route. L'art est une course au clocher. Il ne faut pas regarder derrière soi et s'amuser à relever ceux qui sont tombés dans les fossés de la critique ou qui se sont brisés aux barrières du feuilleton, et encore moins à vous en prendre aux barrières et aux fossés de ce qu'ils sont tombés. Ce sont là les accidents du terrain qu'il faut bien subir. Le clocher maintenant, c'est l'exposition de 1859. Nous nous y retrouverons, je l'espère.

Avant de prendre congé des artistes dont notre devoir nous a forcés de citer les noms, qu'ils nous soit permis d'établir notre position vis-à-vis d'eux. C'est-à-dire comparons celle que nous avons réellement à celle que quelques-uns auraient bien voulu nous faire. C'est vainement qu'on a tenté de nous constituer en état d'hostilité, tantôt sourde, parfois flagrante vis-à-vis de la nouvelle école belge. Dieu merci, nos articles sont là pour nous défendre. Ceux qui soutiennent cette thèse ne les ont pas lus, nous osons l'affirmer. Pourquoi notre critique a-t-elle donc eu un retentissement qui a failli nous coûter assez cher pour que nous ne craignions pas d'être accusés de présomption en le rappelant ? Ce n'est pas qu'elle vaille mieux après tout que celle des autres journaux ; c'est sans contredit qu'elle s'est montrée plus difficile en matière de goût, c'est que jalouse avant tout des progrès de l'école et ne voulant point compromettre l'avenir par un éloge exagéré du présent, elle a dit les vérités qu'elle avait sur le cœur et n'a pas craint de blesser les susceptibilités trop ombrageuses de certains artistes, de leurs amis, et sur tout des amis de leurs amis. Comme on foure aujourd'hui la couleur politique jusque dans la discussion des questions d'art, remarquons, je vous prie, que sous le régime constitutionnel, il n'y a pas de journaux plus libres en leurs allures que ceux qu'on veut faire passer pour vendus, corps et âme, au pouvoir. Nous posons en fait que de tous les écrivains qui ont parlé sur le salon, nous avons été le plus libre de toute ligne de conduite tracée d'avance, de toute espèce d'engagement. La plupart (il y a toujours une exception ou deux) ont eu les mains liées par la couleur de leur journal, par le mot d'or-

dre de leur coterie ou par leurs amitiés personnelles, tous par la crainte qu'on ne les accusât d'être ennemis de leur pays en osant n'accepter l'art qui fait sa gloire que sous bénéfice d'inventaire. Or, quelle est la critique qui doit surtout priser les artistes, de celui qui dit ce qu'il pense ou de celui qui ne pense pas tout ce qu'il dit ? La réponse n'est pas douteuse. L'importance qu'on met à notre critique, ce n'est pas nous qui nous la sommes donnée ; le bruit, ce n'est pas nous qui l'avons fait ; le scandale, nous ne l'avons pas cherché. Nous nous en expliquons bien la cause véritable. Depuis 1850, époque où parut le Bourgmestre de Leyde jusque bien après l'exposition de 1855, la critique en matière de peinture n'existait pas en Belgique. Qu'on relise les comptes-rendus de cette période, si l'on veut s'en convaincre. La critique est née enfin. C'est, en nos temps de publicité, la conséquence de tout grand mouvement intellectuel. La presse a senti enfin qu'elle devait à l'art de ne pas confondre plus longtemps le fort et le faible, dans de fades panégyriques dont on ne se donnait pas même la peine de varier les formules. J'avoue que le changement de régime a dû paraître cruel aux faibles ; mais les forts ne peuvent qu'y puiser un avantage nouvelle. Il faudra bien que les uns comme les autres s'y habituent. Car le lecteur y a pris goût. Et cependant nous espérons bien que la critique en Belgique ne deviendra jamais ce qu'on voit qu'elle l'est trop souvent dans un pays voisin, partielle, impitoyable, brutale, tuant une belle œuvre sous un bon mot, et égorgeant un grand génie sous un calembourg, sans d'ailleurs que les peintres en meurent, ni la critique non plus. Si ceux qu'exaspère notre franchise, nous faisons le plaisir de comparer nos articles avec ceux des journaux parisiens, à l'occasion du salon, toute question de science et de style mise à part, au lieu de nous vouloir jeter aux gémisses, ils nous dresseraient des statues.

Pour vous, lecteurs bienveillants, avec qui j'ai pu parfois me trouver en désaccord, veuillez considérer qu'on ne saurait être de l'avis de tout le monde en toute chose, que je vous ai livré mon opinion non comme bonne, mais comme mienne, et si cette excuse ne vous suffit pas, pour terminer comme dans les comédies espagnoles, pardonnez les fautes de l'auteur. E. R. (Indépendant.)

Il y a une compagnie qui n'attend que l'achèvement de ces travaux pour organiser un service de bateaux à vapeur entre Sedan et Liège. Cette ligne de paquebots ne tardera pas ensuite à être prolongée jusqu'en Hollande.

On lit dans un journal anglais, le Morning advertiser : « Il a été découvert ici un ciment qui est à l'épreuve du feu. Plusieurs expériences en ont démontré les récentes qualités. Des meubles entassés dans un appartement enduit de ce ciment ont été la proie des flammes, tandis que le bâtiment lui-même n'était pas endommagé. Les curieux pouvaient, quelques heures après l'incendie, monter par des escaliers en bois que le même ciment avait garantis contre l'action du feu, et voir dans l'appartement les effets étonnans du préservatif. L'empereur de Russie a puissamment encouragé l'auteur de cette découverte. Il lui a délivré un brevet d'invention, et a déterminé un grand nombre de propriétaires à se faire assurer contre l'incendie au moyen de ce ciment à l'épreuve du feu (fire proof). On a déjà employé ce ciment dans les banques et dans d'autres établissements publics de Manchester, et le phare de Liverpool doit en être également revêtu. »

Depuis l'année 1791 jusqu'à 1858 inclus, la masse des appels qui ont été faits pour l'entretien des forces de l'armée française est de 15,692,000 hommes, répartis sous chaque gouvernement de la manière suivante : Sous la monarchie, de 1791 à 1792, il a été fourni 1,270,000 hommes, pendant les assemblées, du 8 mars 1793 au 22 août 1798, 5,992,000 hommes ; sous le directoire, de 1798 à 1799, 860,000 hommes ; sous le consulat, du 12 novembre 1799 au 24 mars 1804, 445,000 hommes ; sous l'empire, du 5 août 1804 à 1814, 3,865,000 hommes ; sous la restauration, 1818 au 28 juillet 1830, 622,000 hommes ; enfin sous la branche cadette, du 11 décembre 1830 à 1858 inclus, 640,000 hommes. Il résulte de ce dénombrement que les appels aux armes de 1791 à 1858 inclus forment par année une moyenne de 291,317 hommes.

VILLE DE LIEGE. Le collège des bourgmestre et échevins, vu les plans dont la désignation suit, adoptés par le conseil communal, le 27 septembre dernier : 1° Changement proposé pour la rectification du plan approuvé par arrêté royal du 31 octobre 1856, au sujet de l'alignement des maisons situées entre les ci-devant Deux Ponts des Jésuites. 2° Projet d'élargissement et de rectification des abords de la grande Halle aux Viandes, quartier du Nord ; Arrête : Lesdits plans resteront déposés au secrétariat de la ville pendant quinze jours. Les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance et faire, dans ce délai, telles observations qu'elles jugeront convenir. Le présent sera publié par la voie des journaux et affiché tant sous le perron de l'hôtel-de-ville qu'à la porte de l'église Saint-Denis. A l'hôtel-de-ville, le 4 octobre 1859. Le bourgmestre, J. J. Tilman. Par le collège, le secrétaire, Demany

GARDE CIVIQUE. — Le collège des bourgmestre et échevins prévient les gardes civiques du 1er ban qui, depuis leur désignation pour le service, ont acquis le droit de passer dans un des bans sédentaires, et les gardes appartenant à ces derniers bans qui desiront être rayés définitivement des contrôles par décision du conseil cantonal comme ayant accompli leur 50me. année ou pour autre cause, qu'ils devront se faire inscrire au bureau militaire à l'hôtel-de-ville avant le 15 novembre prochain, afin de pouvoir être compris dans la liste à établir, conformément à l'instruction ministérielle du 21 décembre 1851, pour les opérations de la levée de la garde civique en 1850. A l'hôtel-de-ville, le 27 septembre 1859.

THEATRE ROYAL DE LIEGE. Aujourd'hui Mardi, un PROCÈS CRIMINEL, comédie en 5 actes. — Le CHALET, opéra en 1 acte. A l'étude le BRASSEUR, COSIMO, la FIANCÉE DU BRIGAND, opéras. ETAT CIVIL DE LIÈGE, DU 6 OCTOBRE 1859. Décès : 2 garçons, 2 filles, 2 femmes, savoir : Marie-Jeanne Gilles, domestique, âgée de 74 ans, sur la Fontaine. — Marie-Joseph-Hubertine-Henriette Dessain, sans profession, âgée de 67 ans, quai de la Sauvenière. Du 7. — Naissances : 5 garçons, 2 filles. Décès : 1 garçon, 2 filles, 2 hommes, 2 femmes, savoir : Jean-François-Michel Elias, rentier, âgé de 80 ans, place Ste-Claire, célibataire. — Pierre-Jacques Dechamps, tisserand, âgé de 56 ans, rue Grand-Haut, époux d'Anne-Marie Severin. — Marie-Marguerite Dubois, rentière, âgée de 64 ans, rue Souverain-Pont. — Anne-Catherine Dessart, sans profession, âgée de 51 ans, faubourg St-Léonard.

Le collège des bourgmestre et échevins, vu les plans dont la désignation suit, adoptés par le conseil communal, le 27 septembre dernier : 1° Changement proposé pour la rectification du plan approuvé par arrêté royal du 31 octobre 1856, au sujet de l'alignement des maisons situées entre les ci-devant Deux Ponts des Jésuites. 2° Projet d'élargissement et de rectification des abords de la grande Halle aux Viandes, quartier du Nord ; Arrête : Lesdits plans resteront déposés au secrétariat de la ville pendant quinze jours. Les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance et faire, dans ce délai, telles observations qu'elles jugeront convenir. Le présent sera publié par la voie des journaux et affiché tant sous le perron de l'hôtel-de-ville qu'à la porte de l'église Saint-Denis. A l'hôtel-de-ville, le 4 octobre 1859. Le bourgmestre, J. J. Tilman. Par le collège, le secrétaire, Demany

ANNONCES.

SEIGNE a l'honneur de prévenir les amateurs de danse que sa classe du soir sera ouverte le 10 du Ct., à 6 h., rue Souverain-Pont, n. 588, où M^{me} et M^{lle} SEIGNE donnent chez elles et en ville, aux jeunes personnes, Leçon de Danse et de Maintien.



A VENDRE un CHEVAL, pouvant servir à toutes mains. Hôtel de l'Aigle-Noire.

Une DEMOISELLE de bonne famille désire se placer comme institutrice; elle enseigne le français, l'allemand, le piano et le chant. — S'adresser sous les initiales P. B., au bureau de cette feuille.

La MAISON n. 860, place du Spectacle, avec remise, écurie, eau de la Fontaine Roland, etc., etc., est à LOUER. S'adresser Basse-Sauvenière n. 24.

A LOUER pour le 1^{er} Mars prochain la FERME DE HAUSTER, commune de Vaux-sous-Chèvremont, près de Chaufontaine. — S'adresser les lundi, mercredi et samedi, rue St-Jean-en-Île, N° 25-777, à Liège.

A LOUER une BELLE MAISON et JARDIN, n° 643, rue mont-St.-Martin, vis-à-vis l'Hôtel du Gouverneur, pour la Noël prochain, plutôt si on le désire. S'adresser rue derrière le Palais, n° 407.

M^{re} VARLET, notaire à Beyne, fait savoir que par acte qu'il a reçu le 25 septembre 1859, il a ADJUGÉ, au prix de 4,600 fr.

une belle maison,

Récemment construite, avec écurie, cour, jardin, étang, etc., le tout d'une contenance de deux verges grandes, cinq petites, située à côté de la chaussée, près de la campagne, commune de Beyne, occupée par Mad. V^o Stassart, et qu'on peut surenchérir d'un 20^e jusqu'au 10 octobre inclusivement. S'adresser audit notaire.

LE 25 OCTOBRE 1859, à 10 heures du matin,

Au domicile du sieur Joseph VOENINA, vitrier et cabaretier, à la Haute-Saive, commune de SAIVE, le notaire MONFELT, de résidence audit Saive, vendra publiquement en masse et sans surenchère, un

CORPS DE FERME,

SITUÉ A CORINHEZ, COMMUNE DE CHERATTE,

avec environ 557 ares de jardin, prairies, prés et terres, ne formant qu'une même exploitation.

S'adresser audit notaire, pour plus amples renseignements. Ces immeubles étant libres de charges, les adjudicataires auront toute sûreté; ils pourront de plus obtenir un terme pour le paiement du prix.

VENTE

DE

CHEVAUX,

A LIÈGE.

LUNDI 14 OCTOBRE, à 10 heures du matin, le receveur des domaines, VENDRA dans la cour du Palais,

bon nombre de chevaux

DEVENUS INUTILES AU SERVICE DE L'ARMÉE.

ARGENT COMPTANT.

MINISTÈRE DES FINANCES.

Adjudication publique

DE

1000 MÈTRES DE DRAP VERT FIN CROISÉ

DE

2000 MÈTRES DE DRAP VERT ORDINAIRE CROISÉ,

DE 8000 MÈTRES DE DRAP MARENGO CROISÉ,

DE 2000 MÈTRES DE DRAP GRIS,

ET DE

200 MÈTRES DE DRAP ECARLATE

pour la masse d'habillement de la douane.

L'adjudication de la fourniture ci-dessus indiquée aura lieu le JEUDI 24 OCTOBRE 1859, à midi, au ministère des finances à Bruxelles, où l'on peut prendre inspection des échantillons-types et du cahier des charges, tous les jours, le dimanche excepté, depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures de relevée.

Les soumissions sur timbre et cachetées seront remises dans la boîte à ce destinée, au plus tard, le jour susdit, à l'heure précitée.

Tout fabricant qui voudra prendre part à l'adjudication devra joindre à sa soumission un certificat tant de l'autorité locale du lieu de son domicile que de celle de la commune où ses deux cautionnaires sont domiciliés, ledit certificat constatant que le soumissionnaire et les cautions offrent toute garantie.

Bruxelles, le 4 octobre 1859.

Le ministre des finances, L. DESMAISIÈRES.

publications

DE LA

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT

POUR

L'INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE.

EN VENTE CHEZ H. DESSIN,

Place Saint-Lambert, n. 28, à Liège.

OUVRAGES A L'USAGE DES INSTITUTEURS.

Table listing various educational books and their prices, including titles like 'Manuel des écoles primaires', 'Grammaire française', and 'Géométrie des écoles primaires'.

VENTE DE BOIS SCIÉS

DANS LE CHANTIER DU S^r JADOT, A AHIN.

MERCREDI 16 OCTOBRE 1859, à une heure de relevée, ON VENDRA dans ledit chantier: 1° 250 mille pieds planches, quartiers doubles et simples, tassés et wérés en chênes. 2° 10 mille pieds planches bois blanc. 3° 2 mille pieds rais. 4° 400 bottes de lattes. 5° 16 mille pieds horons et quartiers bêtre. 6° Et une grande quantité de vernes et de baliveaux. A CRÉDIT, et à la recette de M^{re} LOUMAYE.

Les syndics à la faillite d'Elisabeth SOMMER, invitent les CRÉANCIERS mis en demeure, à comparaître le 5 novembre prochain, 9 heures du matin, au local des audiences du tribunal de commerce, à Liège, pour faire procéder à la vérification de leurs créances. Ceux qui n'ont pas remis leurs titres de créance, sont invités à les remettre huit jours au moins avant celui fixé pour la vérification. Liège, le 7 octobre 1859.

CHEMIN DE FER. — HEURES DE DÉPART.

Table listing train departure times for various routes including Liège to Brussels, Liège to Antwerp, and Liège to Cologne.

BOURSES.

AMSTERDAM, LE 5 OCTOBRE.

Table showing market prices for various commodities and currencies in Amsterdam.

ANVERS, LE 7 OCTOBRE.

Table showing market prices for various commodities and currencies in Antwerp.

BULLETIN DE BOURSE DU 7.

2 1/2 heures. La rente espagnole ouverte à 26 5/4 A, a été négociée à 26 7/8 pour bientôt s'élever à 26 5/4, 26 5/8, 26 1/2 pour fermer 26 1/2 A. On a fait peu d'affaires. Les primes ont été peu recherchées.

BRUXELLES, LE 7 OCTOBRE.

Table showing market prices for various commodities and currencies in Brussels.

VIENNE LE 27 SEPTEMBRE.

Table showing market prices for various commodities and currencies in Vienna.

Imprimerie de J. B. Nossent, imp., rue du Tot-d'Or, n. 622 à Liège.